



COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES BTS SP3S

Bloc de compétences 1 : Accompagner et coordonner le parcours de la personne au sein de la structure en vue de lui permettre d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins et prenant en compte ses choix.

- C1.1 Accueillir et accompagner la personne
- C 1.2 Mettre en œuvre et suivre la logistique administrative au service de la personne
- C 1.3 Coordonner, animer et encadrer des équipes pour répondre aux besoins de la personne
- C 1.4 Développer la relation client pour renforcer l'accès aux droits et aux services
- C 1.5 Mettre en œuvre une veille documentaire pour adapter son activité aux publics et aux contextes

Bloc de compétences 2 : Participer aux projets en lien avec les activités de la structure et à la démarche qualité en vue d'améliorer le service rendu.

- C 2.1. Concevoir et mettre en œuvre une démarche de projet
- C 2.2. Participer à la mise en œuvre d'une démarche qualité

Bloc de compétences 3 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire en vue de concevoir des réponses adaptées aux enjeux de société

- C 3.1 Identifier les besoins et les demandes de populations sur un territoire
- C 3.2 Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques
- C 3.3 Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public

Bloc de compétences 4 : Collaborer à la gestion de la structure et du service en vue de s'adapter à l'évolution prévisible des métiers et promouvoir la qualité de vie au travail

- C 4.2 Participer au recrutement de personnel
- C 4.3 Accompagner l'évolution des compétences et des conditions de travail liées à de nouvelles organisations, de nouvelles technologies

Arrêté du 24 janvier 2022.